

Histoire de la Révolution Française

5 mai 1789 : ouverture des États Généraux à Versailles

Les États Généraux se réunirent à Versailles le 5 mai 1789.

Dès le début, les députés élus par le Tiers État déclarèrent qu'il fallait supprimer la royauté absolue et faire une constitution. Mais le roi, soutenu par la plupart des députés du Clergé et de la Noblesse, refusa. Alors, **le 20 juin 1789**, les députés du Tiers État jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France : ce fut **le serment du Jeu de Paume**.

Le député du Tiers État qui joua à ce moment le principal rôle fut un député provençal, Mirabeau. Il répondit un jour à un ministre, qui voulait faire sortir les députés d'une salle où ils s'étaient réunis malgré l'ordre du roi : "Nous ne sortirons d'ici que par la force des baïonnettes."

Le roi finalement céda. Il permit aux députés de faire une constitution. Les États Généraux prirent le nom d'Assemblée constituante.



Serment du Jeu de Paume

14 juillet 1789 : la prise de la Bastille

Louis XVI regretta bientôt d'avoir cédé; il réunit des troupes près de Versailles et décida de renvoyer par la force l'Assemblée. Les députés du Tiers État demandèrent aux bourgeois et aux artisans parisiens de la défendre.

Comme ces bourgeois et ces artisans n'avaient pas d'armes, ils cherchèrent à s'en procurer; ils imaginèrent de prendre celles qui se trouvaient dans la forteresse royale de Paris, la Bastille.

Le matin du 14 juillet, le peuple à la recherche d'armes envahit l'Hôtel des Invalides puis se rue vers la prison de la Bastille.

En s'attaquant à celle-ci, le peuple français prend sa revanche sur cette vieille forteresse royale dont la masse lugubre lui rappelle à tout moment l'arbitraire royal.

« Vive le peuple ! A bas la monarchie ! »

Après de nombreux morts, il réussit à délivrer les prisonniers et obtint la victoire !

La prise de la Bastille a marqué la fin de l'ancien régime et le début de la Révolution française



Prise de la Bastille

4 août 1789 : abolition des privilèges et des droits féodaux

L'Assemblée constituante commença à préparer la constitution au début d'août. Suite aux états généraux, les députés du tiers-état fondent l'assemblée nationale et entraînent une série de changement. Ils abolissent le régime féodal le 4 Août 1789. Le roi détient uniquement le pouvoir exécutif (faire exécuter les lois votées par les députés). Cependant Louis XVI projetait de nouveau de renvoyer l'Assemblée. Mais une fois encore son projet échoua.

L'Assemblée se rappelle là-dessus qu'elle doit résoudre la crise fiscale. Les caisses de l'État sont vides. Alors, le 10 octobre 1789, les députés ont l'idée de **saisir les terres et les biens qui appartiennent à l'Église catholique** afin de renflouer le trésor public.

Le **15 octobre**, après une ultime séance à l'hôtel des Menus Plaisirs de Versailles, les députés s'installent à Paris, dans la salle du Manège, à côté des Tuileries. À partir de ce jour, l'autorité royale et celle de l'Assemblée nationale seront à la merci des Parisiens et de la pression populaire.



26 août 1789 : la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen

Dans la nuit du 4 au 5 août 1789, l'assemblée supprima les privilèges du Clergé et de la Noblesse. **Tous les Français furent proclamés égaux.**

Le 26 août 1789, l'Assemblée vota la Déclaration des Droits de l'Homme : cette déclaration répétait que les Français étaient égaux ; elle disait aussi que les Français étaient des hommes libres, c'est-à-dire qu'ils avaient le droit de choisir eux-mêmes leur gouvernement.



20 – 21 juin 1791 : Fuite du roi Louis XVI et arrestation à Varennes

Le 5 octobre 1789, une foule de Parisiennes prennent le chemin de Versailles; pour que le roi leurs promets de ravitailler la capital ; mécontent de sa réponse, ils envahirent le château obligeant le roi a s'enfuir.

Le 6 octobre : marche des « femmes » sur Versailles, le peuple parisien ramène le roi et sa famille à Paris, au palais des Tuileries.

Après son installation forcée aux Tuileries, la famille royale n'est plus vraiment libre de ses mouvements.

Pour sauver ses enfants de la terreur, et sa femme Marie Antoinette de la vindicte populaire, le roi Louis XVI, déguisé en bon bourgeois, s'enfuit pour demander de l'aide aux royaumes étrangers.

Il est rattrapé, mais désormais le peuple ne lui fait plus confiance.

Les Parisiens étaient aussi allés à Versailles parce qu'ils manquaient de pain. Ils pensaient que si le roi habitait à Paris, le pain n'y manquerait plus.

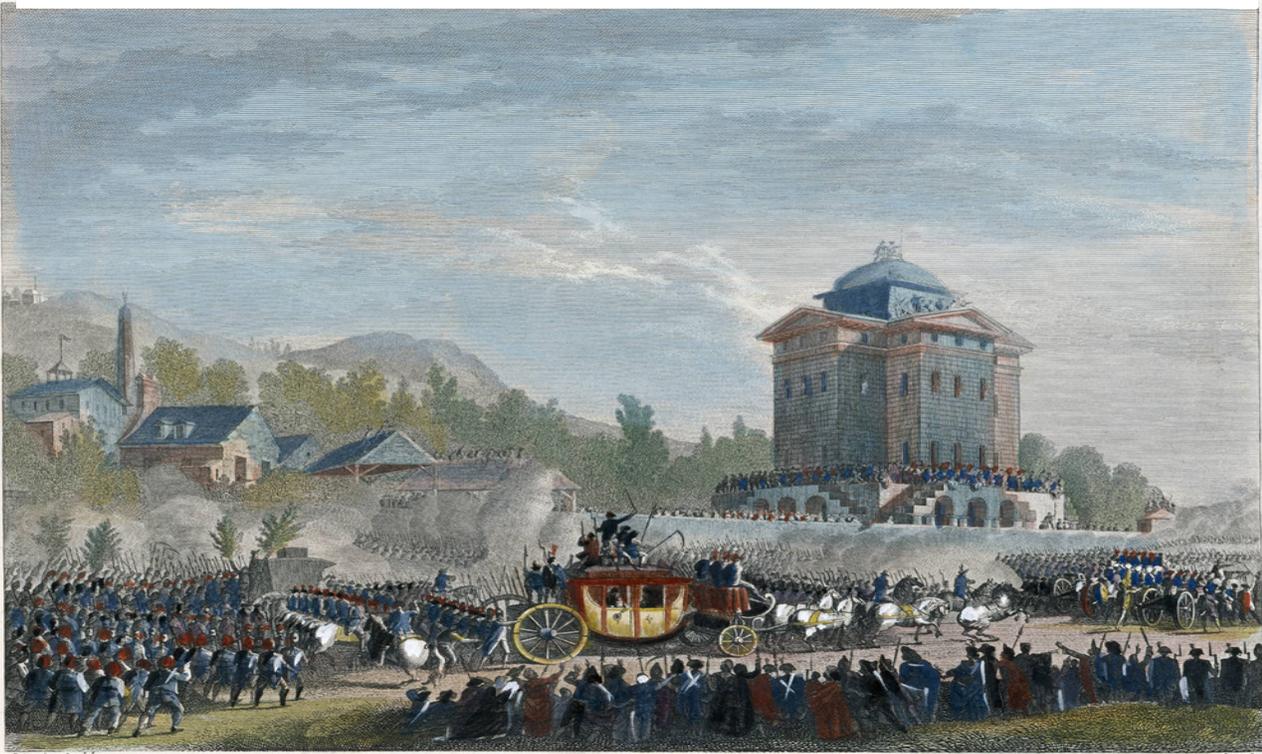
Sur le chemin du retour la foule criait : « Nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron (le dauphin) ».



Marche des femmes (hommes habillés en femme) sur Versailles



Arrestation du roi Louis XVI et de sa famille
À Varennes



RETOUR DE VARENNES. ARRIVÉE DE LOUIS SEIZE À PARIS,
le 25 Juin 1791.

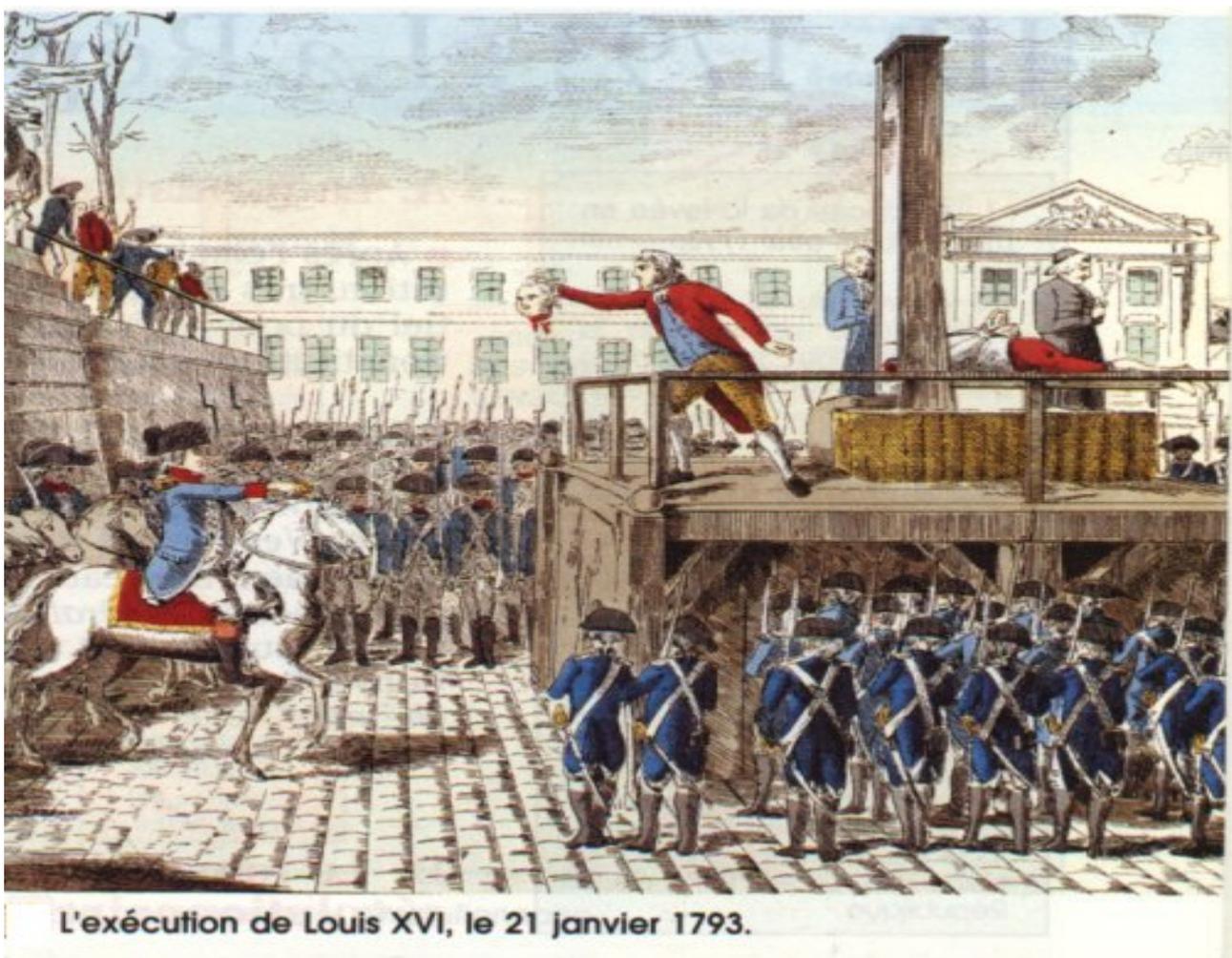
Retour de Varennes Arrivée de Louis XVI à Paris

L'arrestation du roi a marqué véritablement un tournant dans la Révolution. L'idée d'une république commença à faire son chemin.

La 1^{ère} République fut proclamée le 22 septembre 1792.

Louis XVI (38 ans) fut guillotiné le **21 janvier 1793** sur la place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde), en homme digne et courageux. Ce «*roi par la grâce de Dieu*» devenu après la première phase de la Révolution «*roi des Français*» paie de sa vie sa «*trahison*» de la monarchie constitutionnelle.

La mise à mort par guillotine de la reine de France, **Marie Antoinette d'Autriche** (37 ans), est proclamée par le tribunal révolutionnaire, le **16 octobre 1793**.



L'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793.

- ✓ C'est avec la loi du 6 juillet 1880 que le 14 juillet devint officiellement le jour de la fête Nationale Française, sur proposition du député « Benjamin RASPAIL ».